

Vous êtes: particulier

Nom: wagnaar

Prénom: frederik

Adresse électronique: wa.frederik@idyle-telecom.com

Adresse postale: 25 theyrat 23000st laurent

Code postal: 23000

Ville: stlaurent

Téléphone:

Télécopie:

Sujet: enquete publique anzeme

Destinataire: Autre service

Message: De Mr et Mme WAGENAAR 23000 St LAURENT Mme Wagenaar - née à Guéret "Creuse" -en 1947 Mr Wagenaar - né à Assen Pays Bas en 1946 , "CREUSOIS" depuis plus de cinquante ans- En vous remerciant , Madame et Messieurs les Commissaires enquêteurs de prendre en compte nos remarques concernant le projet de 8 éoliennes de 150 mètres à Anzème. Nous sommes contre ce projet car il va impacter tous nos paysages - lorsque les touristes et les creusois se rendront sur les sites comme le puy de Gaudy, le Maupuy , Toul-Ste Croix pour admirer la région, que verront-ils? des éoliennes partout - Nous n'avons pas besoin d'éoliennes en Creuse car notre département est

classé à énergie positive -c'est à dire qu'il produit déjà plus qu'il ne consomme- Détruire notre environnement et nos vies tout simplement en échange des revenus générés par la vente d'un peu d'électricité éoliennes à d'autres départements ! Non et non -ce n'est pas acceptable . Adieu, le calme, les paysages reposants, "bienvenu" au bruit des pales, aux acouphènes , aux infrasons sources d'insomnies, palpitations, de douleurs articulaires, et bien d'autres désagréments . Rien n'est écologique dans les éoliennes - il faut environs 2500 M cubes de béton par éolienne de 150 Mètres et les ministres de l'environnement successifs qui nous répètent "il faut arrêter de bétonner les sols" on n'en prend pas vraiment le chemin- Des éoliennes à 500 mètres de maisons, c'est tout simplement intolérable - La France est le seul pays à les laisser implanter aussi près des maisons - c'est une distance qui avait été décidée à l'époque ou les premières éoliennes mesuraient plus ou moins 50 mètres de haut-Elles ont triplé de hauteur mais pas la distance à l'implantation- ça n'est pas normal .Et que faire quand un promoteur répond: Si vous ne pouvez pas dormir , il faut déménager! Pour déménager ,il faut pouvoir vendre sa maison, ce qui devient impossible avec des éoliennes aux

alentours! Il ne faudrait pas oublier non plus que la Creuse connaît des problèmes de sécheresse, et que nous avons surtout de l'eau de surface - il est reconnu que les éoliennes assèchent les sols et la végétation alentour.(étude chinoise sur 10 ans). Que dire encore en voyant la destruction de forêts et de haies pour installer des éoliennes, alors que l'on sait que les arbres captent le CO2 , et qu' on nous répète de protéger la nature- Bel exemple-Et comment faire tourner des éoliennes dans un territoire où le vent ne dépasse pas 5mètres/seconde? Territoire qui ne, l'oublions surtout pas, est situé sur le plus gros couloir migratoire d'Europe- des engins de 150 ou 180 mètres sur nos collines seront mortels pour quantité d'oiseaux. L'Espagne a fait savoir qu'en réalité UNE éolienne tue par an ,environ 400 individus (oiseaux et <chauves-souris). Ceux qui prétendent sauver la planète avec les éoliennes font tout le contraire; c'est une accélération de la destruction de ce qui existe encore. Et si le Plan Particulier pour la Creuse comprend l'implantation de centaines d'éoliennes, ce n'est pas un plan de sauvetage ,c'est un plan mortel!

Caractères de sécurité.: *****

